



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Restructuration du groupe Vallourec

Question au Gouvernement n° 3554

Texte de la question

RESTRUCTURATION DU GROUPE VALLOUREC

M. le président. La parole est à M. Damien Adam.

M. Damien Adam. Ma question, à laquelle j'associe mes collègues Anne-Laure Cattelot et Béatrice Descamps, s'adresse à Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie.

Le groupe Vallourec a annoncé, la semaine dernière, la suppression de 1 050 emplois dans le monde, dont 350 en France, notamment à Saint-Saulve, à Aulnoye-Aymeries et, dans ma circonscription, à Déville-lès-Rouen, avec la fermeture du site employant 190 salariés. Cette annonce est un choc, un choc pour le territoire, un choc pour ces femmes, ces hommes et leurs familles, à qui je pense évidemment, car ils vont vivre les prochains mois dans l'angoisse et la peur du lendemain. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*)

Nous connaissons les difficultés rencontrées par Vallourec, entreprise spécialisée dans la fabrication de tubes en acier sans soudure sur le marché peu porteur du pétrole et du gaz. Le groupe, très endetté, avait déjà subi une restructuration en 2016 avec l'entrée au capital de Bpifrance pour le sauver de la faillite. À cette situation structurelle déjà difficile sont venus s'ajouter la crise de la covid-19, la baisse des cours du pétrole et l'annulation des commandes des principaux clients, autant de difficultés à l'origine de l'annonce d'une nouvelle restructuration en France.

Si nous ne pouvons pas toujours empêcher des usines de fermer, nous devons tout faire pour en créer de nouvelles et accompagner les salariés dans cette transformation industrielle.

M. Pierre Cordier. Tout va bien !

M. Damien Adam. Si la crise de la covid-19 est une épreuve difficile pour l'industrie, notre majorité en fait aussi une opportunité pour recréer de l'emploi et de l'activité. La reconquête industrielle est une de nos priorités, avec la baisse de 10 milliards d'euros des impôts de production ainsi que les aides à la relocalisation et au développement industriel dans le plan France relance pour créer les usines de demain.

Madame la ministre, quelles actions entend mener le Gouvernement pour accompagner le reclassement des salariés ?

M. Jean-Paul Lecoq. Il faut nationaliser ! Ce sera un bon placement pour la transition écologique !

M. Damien Adam. Afin de préserver la vocation industrielle de la métropole de Rouen et sauvegarder un maximum d'emplois sur le territoire dont je suis élu, comment le Gouvernement compte-t-il favoriser

l'implantation et le développement de nouvelles activités sur le site de Déville-lès-Rouen ? (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Fabien Roussel. Défaitiste !

M. Jean-Paul Lecoq. Soumis au capital !

M. Alain Bruneel. Ils ont capitulé !

M. le président. La parole est à Mme la ministre déléguée chargée de l'industrie.

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée chargée de l'industrie. Monsieur Adam, vous vous faites, à juste titre, le relais de l'émotion provoquée par l'annonce du groupe Vallourec de fermer son site de Déville-lès-Rouen, dans votre circonscription. Ma réponse s'adresse aussi à Anne Laure Cattelot et Béatrice Descamps, que vous avez citées,...

M. Jean-Paul Lecoq. Vous oubliez Hubert Wulfranc !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguéecar elles se sont mobilisées et m'ont également exprimé leur inquiétude s'agissant des suppressions d'emplois annoncées sur les sites d'Aulnoye-Aymeries, de Valenciennes et de Saint-Saulve, dans le Nord.

Vous l'avez très bien dit, nous sommes dans un contexte de très forte réduction de l'activité pétrolière qui représente 70 % du chiffre d'affaires de Vallourec.

M. Jean-Paul Lecoq. Et l'hydrogène ?

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée . De plus, en dépit des efforts que cette entreprise déploie depuis trois ans, cette entreprise est confrontée à de nouvelles difficultés avec la crise sanitaire. Aussi, nous agissons.

La première action à mener, c'est travailler en France sur les annonces dans le Nord et trouver une solution industrielle. La discussion sur le PSE – le plan de sauvegarde de l'emploi – n'a pas démarré. Vous le savez, Élisabeth Borne sera fortement mobilisée sur cet aspect. Avant même que la discussion ait démarré, nous avons des pistes pour reclasser 77 emplois sur les 137 menacés dans le Nord, et nous allons continuer à travailler sur ces solutions industrielles. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*)

M. Fabien Roussel. Il faut maintenir les emplois, pas reclasser les salariés !

Mme Agnès Pannier-Runacher, ministre déléguée . La seconde action porte sur le site de Déville-lès-Rouen. Nous avons également commencé à y travailler, à mobiliser les acteurs du territoire. Tout à l'heure, vous étiez avec Bruno Le Maire, Hervé Morin et Nicolas Mayer-Rossignol pour préparer ces solutions, qui passent, d'une part, par des dispositifs comme territoires d'industrie, et, d'autre part, par notre action pour réindustrialiser le pays, pour trouver des solutions durables d'économies. (*Exclamations sur les bancs du groupe GDR.*) Nous allons poursuivre ce travail avec vous ; vous pouvez compter sur notre détermination, celle d'Élisabeth Borne et celle du ministère de l'économie, de l'industrie et de la relance. (*Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM.*)

M. Jean-Paul Dufrègne. Nul : 0/20 !

Données clés

Auteur : [M. Damien Adam](#)

Circonscription : Seine-Maritime (1^{re} circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3554

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie

Ministère attributaire : Industrie

[Date\(s\) clé\(e\)s](#)

Question publiée au JO le : [25 novembre 2020](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [25 novembre 2020](#)